



CINÉVILLE : LE SNS FAIT CARTON PLEIN !

Après la Compagnie Des Alpes, c'est au tour de la section syndicale des cinémas du groupe Cinéville de démontrer que les salariés font confiance à des personnes et non à des étiquettes !

Sans référence à une confédération syndicale, Bruno et son collectif ont conquis tous les sièges au CSE. Félicitations à **Andréa, Bruno, Nathalie, Jean, Mégane, Alexis, Nolwen, Patrice, Laetitia, David, Andréane et Mathieu**.

UNIVERSCIENCE : LA DISCRIMINATION CONTINUE

Visiblement agacé par les succès répétés du SNS depuis son implantation en 2007, l'Etablissement Public Universcience (Cité des Sciences et de l'Industrie, Palais de la Découverte) a engagé une lutte à mort contre notre syndicat et ses représentants. Objectif : Faire disparaître notre section syndicale.

Après avoir contesté à deux reprises notre RSS, en guise de bons vœux 2023, c'est à notre secrétaire générale **Hélène Le Jeune** que la direction s'en prend en engageant contre elle une procédure disciplinaire montée de toutes pièces. Le SNS se tient bien sûr aux côtés d'Hélène dans ce moment difficile et fera tout pour faire qualifier ces faits de délit d'entrave et de discrimination.

RETOUR À PANAME

Depuis sa création, le SNS nichait dans les quartiers parisiens du Spectacle et de la Culture. Chassé en 2010 par la hausse des loyers, le Syndicat s'était déplacé en périphérie. Tel que décidé par l'Assemblée Générale, le SNS a cédé ses locaux de Villejuif en décembre 2022 et revient à Paris.

Notre syndicat retrouve donc le 9^e arrondissement, à deux pas du Moulin Rouge en plein cœur de Pigalle. Sortie face à un magasin d'instruments de Musique, quelques pas pour apercevoir les ailes du célèbre moulin, pas de doute le SNS est à sa place. Encore merci aux copains du Samup pour cet hébergement de choix.

RETRAITES :

Présenté au Parlement sous la forme d'un élément rectificatif de la loi de finances, le projet de réforme des retraites 2023 n'a jamais été pensé pour être négocié. Il a été exposé aux partenaires sociaux en concertation, pas dans le cadre d'une négociation. Les bases de la réforme (report de l'âge de départ et augmentation de la durée de cotisation) n'étaient pas discutables. Quant aux quelques mesures « d'accompagnement », les algorithmes les ont déjà chiffrées, et elles auront surtout pour effet de rendre le système plus administré.

Le 19 janvier, les syndicats ont appelé à se mobiliser pour convaincre la représentation nationale et le monde du travail, de s'opposer à ce projet de réforme. Les cortèges ont réuni 2 millions de salariés sur les 25 que compte notre pays.

Les salariés des TPE et PME sont quasi absents des défilés, alors qu'ils sont les plus nombreux et les plus concernés par les carrières « hachées » ; Les jeunes actifs envisagent la retraite au mieux comme une perspective très éloignée, au pire comme un concept ; Les étudiants se sentent peu concernés, alors qu'avec une moyenne de 24 ans en sortie d'études la réforme les maintiendra en activité au moins jusqu'à 67 ans.

Faut-il confier la défense de notre modèle social à des influenceurs et non aux syndicats pour que le monde du travail retrouve le sens de l'action collective ?

Participer à une manifestation est un moment unique de la vie en société et un signe de la santé d'une démocratie. À l'heure où les réseaux sociaux dématérialisent le dialogue social, n'est-il pas temps de revenir à ce type de relations plus humaines ?

Le 31 janvier, soyons encore plus nombreux à dénoncer ce projet de réforme injuste et inutile ! Posons un jour de congé, de RTT ; Invitons les plus éloignés des luttes sociales à rejoindre la contestation. **Tous ensemble !**

COTISATION SYNDICALE ANNUELLE

N'oubliez pas, à compter de janvier 2023 !

Pour toutes vos correspondances :

SNS

21 bis, rue Victor Massé – 75009 Paris

Email : snspectacle@orange.fr – Tél : 01 43 90 85 11

Rappel du barème 2023

Salaire ou pension de retraite nette mensuelle :

< 1 600 € = 72 € ----- < 2 400 € = 126 €

Égal ou > 2 400 € = 162 €